

	REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE	ANNEE SCOLAIRE 2026-2027
	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION.	DUREE : 30 min
	Site : www.fomesoutra.com	
	EPREUVE DE : Français	COEFFICIENT :
	NIVEAU : CM2	SERIE :

COURS DE VACANCES : ETUDE DE TEXTE

Lis le texte ci-dessous et traite les consignes

La Ministre de l'Éducation Nationale a défendu avec succès le projet de loi instaurant l'école obligatoire pour tous les enfants. C'est-à-dire de faire en sorte que tous les enfants terminent au moins le cycle de l'enseignement secondaire. Pour les parents qui ne respectent pas cette mesure de scolarisation, le gouvernement a prévu des amendes et des peines privatives de liberté.

(COLLECTIF)

I- COMPREHENSION

1°) Donne un titre au texte :

2°) Dis les mesures prises par le gouvernement à l'endroit des parents qui ne respectent pas cette loi :

.....

3°) Relie chaque mot ou groupe de mots à son sens.

- | | |
|----------------|-------------------------------|
| Une priorité • | • qui concerne tout le monde. |
| Universelle • | • qui passe en premier. |

4°) Trouve le préfixe du mot « **parapluie** » :

